

Smood met la clé sous la porte, plus de 400 emplois seront biffés

PLATEFORME A l'issue d'une procédure de consultation, l'entreprise genevoise de livraison de repas, propriété de Migros, cessera ses activités au 30 avril 2026

JULIE EIGENMANN

La mauvaise santé de Smood avait été annoncée il y a presque un mois, et aucune issue n'a visiblement été trouvée. L'entreprise de livraison de repas et de courses à domicile basée à Plan-les-Ouates (Genève) a décidé de mettre fin ses activités au 30 avril 2026, a communiqué hier son conseil d'administration.

Smood avait en effet informé le 20 janvier dernier de l'ouverture d'une procédure légale de consultation auprès de son personnel en vue d'une cessation possible de ses activités. Fondée à Genève en 2012, la société est aujourd'hui présente dans 25 villes suisses et compte à ce jour 427 collaborateurs, principalement des livreurs. Tous sont concernés par les licenciements dus à la fermeture. Migros Genève, actionnaire depuis 2019, est aujourd'hui l'actionnaire unique de Smood.

Ces difficultés ne sont pas nouvelles: après avoir lancé une analyse de l'activité début 2024, Smood avait procédé à une série de mesures de restructuration, principalement organisationnelles et commerciales. Malgré un travail qui a eu un impact positif à divers niveaux, «les résultats financiers sont néanmoins restés en deçà des objectifs fixés, sans perspective de retour à la rentabilité», soulignait la société fin janvier. Interrogée sur les freins à sa rentabilité, elle expliquait alors au *Temps*: «La situation de l'entreprise est impactée par de nombreux facteurs parmi lesquels un manque de volume dans un marché petit, une concurrence accrue, notamment d'acteurs internationaux, de l'inflation et de la hausse des coûts d'exploitation.»

Un mois plus tard, l'entreprise persiste et signe donc: «Durant la période de consulta-

tion, le conseil d'administration de Smood SA a examiné attentivement l'ensemble des propositions reçues. Il a malheureusement dû se rendre à l'évidence qu'un redressement de la société, dans un futur proche, n'est pas envisageable et a dû prendre la douloureuse décision de mettre fin aux activités de l'entreprise», détaille l'entreprise au *Temps*.

Un plan social

La société «regrette cette décision et entend minimiser autant que possible les conséquences pour les collaboratrices et collaborateurs concernés, écrit-elle aussi. Un plan social a été finalisé avec le syndicat Syndicom afin de les accompagner au mieux.»

«Nous regrettons que Migros Genève se dérobe à sa responsabilité sociale en menaçant du dépôt de bilan pendant tout le processus et en exerçant une pression brutale lors des négociations, a réagi Syndicom. De plus, les différentes autorités cantonales – hormis Genève et Vaud – n'appliquant pas l'arrêt du Tribunal fédéral imposant le salariat des travailleurs de plateforme ont permis le maintien d'une concurrence entre cantons en laissant le champ libre aux multinationales de la branche.» La plan social se situe dans ce qui se négocie dans ce type d'entreprises de livraison, poursuit le syndicat. «Néanmoins, Migros Genève aurait pu accorder plus compte tenu de son assise financière.»

Qu'en dit Migros Genève? «Nous avons soutenu financièrement Smood SA et accompagné son conseil d'administration et sa direction générale tout au long de son développement, ainsi que dans ses efforts récents de restructuration et de recherche de solutions. Migros Genève a entièrement assumé ses responsabilités économiques et sociales et a veillé à ce que l'ensemble du processus et des négociations se déroule dans le respect du dialogue social, du cadre légal et des engagements pris.» ■